

Section 18 du Comité National
Session de Printemps 2009
Mardi 2 Juin au Jeudi 4 juin 2009

Présents: Y. Lagabrielle (Président), S. Guillot (Secrétaire scientifique), O. Allard, J. Atienza, O. Bessac, , P. Charvis, C. Christophoul, G. Drouet-Malewitsch, D. Guillaume, Y. Ingrin, O. Lacombe, B. Marty, A. Meibom, JE Moulton (Assistant de gestion SGCN), A. Paul, Y. Ricard, , T. Servais, P. Schibler , S. Vergniole.

Présentation et discussion introductive

1 - Le point sur les jurys d'admission : le 8 juin 2009 jury DR, présence de J. Ingrin.
Le 12 juin jury CR, présence de Y. Lagabrielle, représentants de la section 18.

2 - Rapport sur la réunion du 30 Avril de la CPCN

A. Migus, directeur général du CNRS a répondu à nos questions :

La plupart des chaires d'excellence ne seront pas pourvues, en conséquence, 70 postes CR et une vingtaine de poste ITA seront vacants.

Pour les postes chercheurs, il s'agit essentiellement de postes CR2, mais si les sections le souhaitent, des postes CR1 ou DR2 sont envisageables, on peut donc pour notre section tabler sur un ou deux postes complémentaires en CR et 3 postes ITA au niveau de l'INSU.

Les recrutements supplémentaires se feront sur les listes complémentaires de l'admission : voir commentaire ci-après (*).

La loi de finances a voté pour 2010 environ 370 postes chercheurs (300 cette année avant les chaires, 370 après les chaires non pourvues et environ 400 les années précédentes).

En ce qui concerne le rôle des sections du CN dans l'évaluation des laboratoires en cours, A. Migus a été clair : le CN n'est pas là pour faire le travail de l'AERES, il doit émettre un avis sur la pertinence du laboratoire par rapport à la stratégie du CNRS.

A. Migus poursuit sur le rôle de la DPa : ce n'est pas une instance décisionnelle, elle reçoit des consignes de la direction et les applique. La politique du CNRS est de réduire le nombre d'unités associées, la DPa sur les recommandations de l'AERES et sur les avis de section identifie les laboratoires qui doivent être ou non associés, la direction générale tranche.

En ce qui concerne les promotions qui ne respectent pas le classement des sections, voire qui vont gratifier des candidats hors liste, A. Migus a souligné que cette procédure est faite en concertation avec le responsable d'Institut (Département) en question qui doit en informer les sections.

Durant les deux jours suivants :

Evaluation biennale ou quadriennale des chercheurs (confidentiel)

Avis de pertinence sur les laboratoires (confidentiel)

(*) *Commentaire ajouté à l'issue de la rédaction du Compte Rendu.*

Contrairement à ce qui avait annoncé mi-juin, des postes de DR (10) ont été rajoutés début juillet de sorte que des listes complémentaires de certaines sections ont été pourvues. Ce fut le cas pour la section 18 qui se voit attribuée un poste de DR en sus, en complément d'un poste de CR obtenu en plus dès la mi-juin. Le bilan est donc de 6 postes de CR (4 CR2, 2 CR1) et 9 postes de DR2 (dont un externe) pourvus à l'issue de cette vague de recrutement, la première pour notre section.